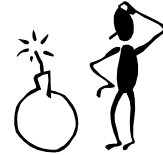


## - LE RISQUE MAJEUR

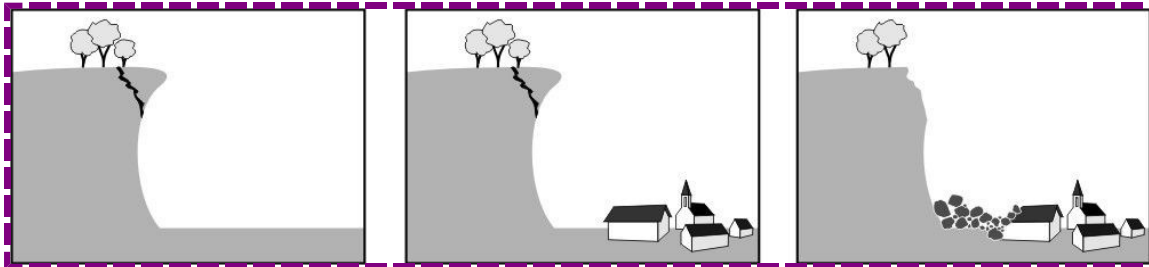
### ➤ *Qu'est-ce qu'un risque majeur?*

Le risque majeur est la possibilité de survenance d'un événement d'origine naturelle ou technologique, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, et / ou occasionner des dommages importants aux biens et à l'environnement.

L'existence d'un **risque majeur** est liée :



- **d'une part à la présence d'un événement, dit aléa**, (notion de probabilité qu'un danger se réalise) qui est la manifestation d'un phénomène d'origine naturelle ou technologique (entendue comme liée à l'action de l'homme).
- **d'autre part à l'existence d'enjeux**, qui représentent l'ensemble des personnes et des biens pouvant être affectés par un phénomène. Les conséquences d'un risque majeur sur les enjeux se mesurent en termes de vulnérabilité.



**ALEA**

+

**ENJEUX**

=

**RISQUE MAJEUR**

Un risque majeur se caractérise par sa **faible fréquence** et par son **énorme gravité**. La gravité de l'événement implique le déclenchement d'une gestion de crise avec la mobilisation importante de personnes et la mise en œuvre de moyens exceptionnels.

Les conséquences de pollutions comme les marées noires font l'objet de dispositions spécifiques et ne sont pas traitées dans ce document.

Les 14 Communes de l'Agglomération sont exposées à plusieurs risques majeurs, qu'ils soient d'origines naturelles ou technologiques :

### Risques naturels :



Inondations



Risques littoraux



Mouvements de terrain



Tempêtes



Séismes



Feux de forêt

### Risques miniers :



Mines

### Risques technologiques :



Rupture de barrage



Risques industriels



Gazoduc



Transport de Matières Dangereuses

### Risques particuliers :



Rupture de digue



Les Risques climatiques



Radon